



NATO
|
OTAN

Sommaire

- 2 Visite du Secrétaire général à Kiev
- 3-5 Interview de l'Ambassadeur Erdmann
- 6-8 Réunion des Ministres de la défense de la COU ; l'Opération *Active Endeavour* ; un exercice militaire ; la coopération scientifique et environnementale ; l'élimination du « melanj »



numéro 2
2005

Infos

OTAN-Ukraine

Lancement du dialogue intensifié

- Le premier document de travail relatif au Dialogue intensifié est présenté au cours de la visite du Secrétaire général de l'OTAN à Kiev
- Le Dialogue intensifié est expliqué dans une interview donnée par le Secrétaire général adjoint, M. Erdmann

→ Dialogue intensifié avec l'Ukraine : premières mesures

Le Secrétaire général, M. Jaap de Hoop Scheffer, s'est rendu à Kiev, en Ukraine, le 27 juin. Il s'y est entretenu avec le Président, M. Viktor Iouchtchenko, le Premier ministre, Mme Ioulia Tymochenko, le Ministre des affaires étrangères, M. Borys Tarassiouk, le Ministre de la défense, M. Anatoli Grytsenko, et d'autres hauts responsables du gouvernement, ainsi qu'avec le Président de la Verkhovna Rada, M. Volodimir Litvine. Pendant sa visite, le gouvernement ukrainien a officiellement présenté le document de travail pour le dialogue intensifié de l'Ukraine avec l'OTAN, que les Alliés étudient actuellement et qui servira de base aux discussions structurées des experts.

Ce document représente la première mesure concrète du processus de dialogue intensifié depuis qu'il a été lancé à la réunion informelle des Ministres des affaires étrangères des pays alliés et de l'Ukraine en avril. Il aborde les questions clés exposées dans l'étude de 1995 sur l'élargissement – notamment les politiques intérieure et étrangère et

la réforme dans les secteurs de la défense et de la sécurité, ainsi que des questions juridiques et de sécurité – et comprend les questions que se pose l'Ukraine sur les incidences de l'adhésion à l'OTAN.

Outre les aspirations de l'Ukraine à l'adhésion, un autre thème important de la visite a été la détermination du gouvernement de faire avancer son programme de réformes, qui est vaste et ambitieux. Le Secrétaire général a réitéré la volonté des Alliés d'aider l'Ukraine dans ce processus, surtout sur le plan des réformes liées aux secteurs de la défense et de la sécurité, qui fera l'objet de consultations de haut niveau OTAN-Ukraine, devant se dérouler à Vilnius (Lituanie) en octobre. Les préparatifs de la visite prochaine du Conseil de l'Atlantique Nord à Kiev, en octobre, ont également été débattus.

Les réunions ont aussi permis aux participants de s'entretenir des contributions et du soutien substantiels de l'Ukraine aux opérations en cours qui sont dirigées par l'OTAN, ainsi que des préparatifs relatifs à l'aide que l'Ukraine va apporter à l'opération maritime de lutte contre le terrorisme en Méditerranée (voir p. 6) et de sa contribution possible au soutien de l'OTAN à la mission de l'Union africaine au Darfour. Un échange de vues a également eu lieu sur les efforts déployés par l'Ukraine pour tenter de trouver une solution au « conflit gelé » en Moldova. En outre, le Secrétaire général a fait le point sur l'évolution de la coopération de l'OTAN avec la Russie, qui est un partenaire clé, tant pour l'Alliance que pour l'Ukraine.

Pendant sa visite à Kiev, le Secrétaire général a pris la parole devant des représentants de la société civile à l'occasion d'un événement organisé par la Ligue civile OTAN-Ukraine. Il a déclaré qu'« un nouveau vent d'espoir soufflait » sur l'Ukraine et ses relations avec l'OTAN depuis les événements dramatiques qui se sont produits lors des élections présidentielles à la fin de l'an dernier. Mais il a aussi souligné que « pour assurer le renforcement de la démocratie et faire en sorte qu'elle soit fermement ancrée, il sera nécessaire de faire avancer des réformes cruciales et souvent difficiles. La "Révolution orange" ne doit pas devenir le souvenir précieux de quelques semaines de courage. Elle doit rester un projet vivant, à la réalisation duquel chacun d'entre vous, au gouvernement et en dehors du gouvernement, continue d'œuvrer chaque jour. »



Le Secrétaire général de l'OTAN, M. Jaap de Hoop Scheffer (devant à droite), s'entretient de la coopération OTAN-Ukraine avec le Président Viktor Iouchtchenko à Kiev le 27 juin

→ Interview de l'Ambassadeur Martin Erdmann



Lorsque le Président ukrainien nouvellement élu, M. Victor Iouchtchenko a participé à une réunion au sommet à Bruxelles, le 22 février, les dirigeants de l'OTAN ont exprimé leur appui à l'ambitieux programme de réformes de l'Ukraine et ont décidé de mieux cibler et de recentrer la coopération OTAN-Ukraine dans le droit fil des priorités du nouveau gouvernement et en tenant compte des arrangements existants. Deux mois plus tard, lors de la réunion des Ministres des affaires étrangères de la Commission OTAN-Ukraine qui s'est tenue à Vilnius (Lituanie) le 21 avril, les Alliés et l'Ukraine ont lancé un Dialogue intensifié sur les aspirations de l'Ukraine à l'adhésion à l'OTAN et ont annoncé une série de mesures à court terme conçues pour renforcer la coopération OTAN-Ukraine dans les domaines hautement prioritaires des réformes. Le nouveau Secrétaire général adjoint pour les affaires politiques et la politique de sécurité, l'Ambassadeur Martin Erdmann, sera étroitement associé aux activités visant à faire avancer les relations OTAN-Ukraine au cours des prochaines années. La revue *Novyny NATO* lui a demandé ce que ces récentes initiatives signifient dans la pratique pour l'Ukraine.

Novyny NATO (NN) : *Qu'est-ce qu'un Dialogue intensifié ?*

Martin Erdmann (ME) : Des Dialogues intensifiés ont été lancés pour la première fois avec la République tchèque, la Hongrie et la Pologne au début de 1997, pendant la période précédant le premier cycle d'élargissement de l'OTAN de l'après-Guerre froide, en 1999. Grâce à ces Dialogues intensifiés avec ces pays, qui avaient fait part de leur souhait d'adhérer à l'Alliance, nous avons pu examiner avec chacun d'entre eux les questions soulevées à l'occasion d'une étude de 1995 sur l'élargissement de l'OTAN. Cette étude avait été menée par l'Alliance afin d'envisager les mérites de l'admission de nouveaux membres et la manière dont ces adhésions pourraient se faire. L'étude concluait que la fin de la Guerre froide avait créé une occasion unique d'édifier une meilleure architecture de sécurité dans l'ensemble de la zone euro-atlantique. Elle insistait aussi sur le fait que les pays désireux d'adhérer à l'OTAN devaient être en mesure de démontrer qu'ils avaient rempli un certain nombre de conditions. Le Dialogue intensifié avait pour but de fournir à ces pays des informations concrètes concernant les droits et obligations liés au statut de membre de l'OTAN. Une fois admis, les nouveaux pays membres jouiraient de tous ces droits et assumeraient toutes ces obligations.

Conformément à l'étude, tout pays désireux d'adhérer à l'Alliance doit remplir un certain nombre de conditions essentielles; il faut notamment que son système politique

constitue une démocratie effective, reposant sur une économie de marché, qu'il traite ses minorités conformément aux lignes directrices établies par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qu'il s'engage en faveur du règlement pacifique des différends avec ses voisins, qu'il soit capable et désireux d'apporter une contribution militaire à l'Alliance et de parvenir à l'interopérabilité avec les forces des autres pays membres et qu'il soit attaché aux relations démocratiques entre civils et militaires et aux structures institutionnelles.

Le lancement du Dialogue intensifié avec l'Ukraine constitue une étape essentielle pour le renforcement des relations OTAN-Ukraine et la concrétisation des aspirations de l'Ukraine à l'intégration euro-atlantique. Les Alliés donnent ainsi un signal clair qu'ils appuient les aspirations de l'Ukraine. Néanmoins, ce processus ne garantit pas une invitation à rejoindre l'Alliance. Comme le Secrétaire général de l'OTAN l'a affirmé à de nombreuses reprises, une telle invitation sera fondée sur les résultats que l'Ukraine aura obtenus dans la réalisation des objectifs clés de réforme. L'OTAN et les divers Alliés sont déterminés à fournir de l'aide et des avis tout au long du chemin, mais le rythme de la progression reste entre les mains de l'Ukraine.

NN : *Que signifiera ce processus dans la pratique pour l'Ukraine ?*

ME : La première mesure concrète du Dialogue intensifié avec l'Ukraine a été prise le 27 juin, lors de la visite du

Secrétaire général à Kiev, lorsque le gouvernement ukrainien a officiellement présenté un premier document de travail afin d'établir le fondement du Dialogue intensifié. Ce document aborde les grandes questions exposées dans l'étude de 1995, politiques intérieure et étrangère, réforme des secteurs de la défense et de la sécurité, ainsi que questions juridiques et de sécurité, et souligne en termes précis les domaines dans lesquels des progrès sont requis pour que les aspirations de l'Ukraine deviennent réalité. Ce document a depuis été transmis aux Alliés pour examen et servira de base aux débats structurés des experts. Nous avons l'intention de mener le premier de ces débats en septembre, lorsqu'une délégation de responsables ukrainiens de haut niveau représentant les ministères participant au Dialogue intensifié se rendra à Bruxelles. Ces débats d'experts donneront à leur tour l'occasion aux responsables ukrainiens d'en savoir davantage sur ce que l'on attendra de leur pays dans les années à venir, et aux responsables de l'OTAN, comme moi-même, d'examiner de façon plus approfondie la politique et les capacités de l'Ukraine.

NN : *Quel est le but de la série de mesures à court terme lancées à Vilnius ?*

ME : Le document diffusé à Vilnius sur le « Renforcement des relations OTAN-Ukraine – Mesures à court terme possibles » propose une série de priorités à court terme, domaines dans lesquels l'OTAN et l'Ukraine œuvreront ensemble pour contribuer à atteindre les objectifs les plus urgents en matière de réforme. Il consigne également l'accord conclu entre les Alliés et l'Ukraine s'agissant de lancer le Dialogue intensifié.

Les mesures à court terme portent sur cinq points : renforcer les institutions démocratiques, améliorer le dialogue politique, intensifier les réformes des secteurs de la défense et de la sécurité, améliorer le processus d'information du public et gérer les conséquences sociales et économiques des réformes. Il s'agit de priorités élevées pour le nouveau gouvernement ukrainien, étant essentielles pour le succès de la transformation démocratique exigée par le peuple ukrainien en décembre dernier. Ce sont également des secteurs dans lesquels l'OTAN peut offrir des compétences spécifiques et, dans certains cas, une aide matérielle.

Un certain nombre de dispositions ont déjà été prises pour concrétiser ces mesures. Nous avons élargi la portée de notre coopération en matière de réforme des secteurs de la défense et de la sécurité, notamment en apportant une aide, à la demande de l'Ukraine, afin d'adapter les services du renseignement aux normes européennes. Nous avons élargi nos consultations sur des questions comme la

situation en Moldova, où l'Ukraine a joué un rôle plus actif dans les efforts visant à trouver une solution politique. Nous avons lancé le plus grand fond d'affectation spéciale jamais accordé dans le cadre du Partenariat pour la paix en vue de détruire le stock important de munitions vétustes et instables. Et nous apportons une aide plus importante pour la reconversion des officiers et militaires ukrainiens qui devront se trouver des emplois dans le secteur privé dans le contexte de la réduction et de la modernisation en cours des forces armées ukrainiennes. Les Alliés envisagent également comment ils pourraient coopérer pour fournir un soutien supplémentaire à la formation de personnels civils dans les institutions de défense et de sécurité du pays. Nous aurons l'occasion d'examiner les progrès accomplis dans ces domaines et dans d'autres encore lors d'une réunion de la Commission OTAN-Ukraine au niveau des Ambassadeurs, qui se tiendra à Kiev en octobre.

NN : *Comment les initiatives prises à Vilnius se rattachent-elles aux activités de coopération en cours dans le cadre du Plan d'action OTAN-Ukraine ?*

ME : Le Dialogue intensifié aborde des questions se rapportant spécifiquement à l'adhésion possible de l'Ukraine à l'OTAN. La série de mesures à court terme concerne essentiellement la coopération pratique à l'appui des objectifs urgents en matière de réforme. Ces deux initiatives ont pour but de compléter et de renforcer la coopération déjà établie dans le cadre du Plan d'action OTAN-Ukraine. Ce dernier, lancé au Sommet de Prague en novembre 2002, recense une série d'objectifs stratégiques à long terme visant à permettre à l'Ukraine de se rapprocher de l'intégration euro-atlantique, qui est son but. Il est mis en œuvre par l'intermédiaire de plans annuels des cibles à atteindre, qui fixent des points de repère spécifiques à atteindre et des activités à mener au cours de chaque année civile. Il comporte en outre un mécanisme permettant d'évaluer les progrès. Ce mécanisme restera le fondement de la coopération OTAN-Ukraine à mesure que nous avançons dans notre Dialogue intensifié. Du point de vue de l'OTAN, nous estimons que nous devons utiliser tous les outils dont nous disposons pour travailler en vue d'atteindre notre but ultime : une Ukraine plus prospère, plus démocratique, dotée d'un secteur de la sécurité moderne et responsable, pleinement en mesure de s'intégrer dans l'Alliance de l'Atlantique Nord. Nous ne devons pas perdre cet objectif de vue en adaptant les mécanismes conçus pour nous permettre de l'atteindre.

NN : *Si l'Ukraine fait des progrès suffisants dans la mise en œuvre des réformes pertinentes, la prochaine étape sur sa route pour réaliser ses aspirations à l'adhésion sera une invitation à participer au plan d'action pour l'adhésion (MAP). En étant réaliste, quelle est la date la plus rapprochée à laquelle l'Ukraine pourrait s'attendre à une invitation au MAP, et qu'est-ce que cela impliquera pour le pays ?*

ME : Comme je l'ai dit, il ne sert à rien d'essayer de deviner les calendriers. Le Dialogue intensifié est un processus sérieux destiné à aider l'Ukraine à mieux comprendre, et surtout, à mettre en œuvre, les normes auxquelles elle devra répondre pour devenir candidate à l'adhésion. À mesure que le processus de Dialogue intensifié se déroule, nous devons rester centrés sur l'objectif sous-jacent : la mise en œuvre des réformes nécessaires. Les autorités ukrainiennes devront se concentrer sur la dimension pratique et sur l'application des engagements qu'elles ont déjà pris. L'OTAN donnera des avis et apportera un soutien dans les domaines dans lesquels elle possède des compétences.

À un certain moment, lorsque les Alliés auront eu l'occasion d'examiner les progrès accomplis par l'Ukraine dans le cadre du Dialogue intensifié, ils décideront peut-être d'inviter le pays à participer au processus du Plan d'action pour l'adhésion (MAP). Le MAP est un programme de conseils, d'assistance et de soutien pratique, destiné à aider les pays qui souhaitent adhérer à l'Alliance dans leurs préparatifs en vue d'une éventuelle adhésion et dans leurs efforts en vue de répondre aux normes de l'OTAN. Alors que la participation au MAP contribue généralement à préparer les pays candidats à l'adhésion, elle n'offre pas la garantie d'une adhésion future. Dans toute décision relative à l'élargissement de l'OTAN, chaque pays est évalué en fonction de ce qu'il a accompli et selon que les Alliés jugeraient que l'adhésion de tel ou tel pays contribuerait ou non à la sécurité et à la stabilité dans la région euro-atlantique.

NN : *Alors que les dirigeants ukrainiens ont ouvertement indiqué que l'Ukraine souhaitait adhérer à l'Alliance, il semblerait d'après des sondages récents que les Ukrainiens répondraient «NON» si on leur demandait demain d'exercer leurs droits démocratiques dans un référendum sur l'adhésion à l'OTAN. Avez-vous des observations à formuler ?*

ME : Il incombe en premier lieu à l'administration ukrainienne de convaincre le peuple ukrainien que son programme ambitieux de réformes et ses objectifs d'intégration sont dans l'intérêt de l'Ukraine. Toutefois, il est

également dans notre intérêt de faire en sorte que le public ukrainien soit correctement informé au sujet de l'OTAN et des aspirations de l'Ukraine et qu'il soit en mesure de se forger sa propre opinion fondée sur les faits. Pendant des années, nous avons cherché à mieux faire comprendre ce qu'est l'OTAN et ce qu'elle représente et, plus généralement, à encourager le débat sur les questions liées à la sécurité euro-atlantique parmi les universitaires, les faiseurs d'opinion et le grand public ukrainiens. C'est pourquoi nous avons établi le Centre d'information et de documentation de l'OTAN à Kiev et lancé un programme de publications en langues ukrainienne et russe.

La propagande n'est pas notre vocation. Dans le cadre des mesures à court terme lancées à Vilnius, les Alliés ont offert de coopérer avec l'Ukraine en mettant à disposition des informations correctes sur l'Alliance et les relations OTAN-Ukraine. Nous savons que de nombreux Ukrainiens se méfient encore de l'OTAN et associent toujours l'Alliance aux stéréotypes du temps de la Guerre froide. Du point de vue de l'OTAN, tout à fait indépendamment de ce qui concerne une éventuelle adhésion future de l'Ukraine, nous avons tout intérêt à encourager les gens à jeter un regard neuf sur l'Alliance, pour qu'ils puissent découvrir la grande transformation qui s'est opérée au sein de l'OTAN depuis la fin de la guerre froide, et les partenariats qu'elle a établis dans l'ensemble de la région euro-atlantique en vue de faire face aux nouveaux défis de sécurité. Ils découvriraient ainsi que les partenariats stratégiques que l'OTAN a forgés avec l'Ukraine et la Russie sont des éléments essentiels de cette transformation, et ils comprendraient aussi, espérons-le, que les aspirations d'adhésion de l'Ukraine et son désir de maintenir une relation forte avec la Russie ne sont pas des politiques qui s'excluent mutuellement.

Bon nombre d'Ukrainiens semblent également ignorer les avantages qui découlent de la coopération existant entre l'OTAN et l'Ukraine. En fait, l'OTAN et l'Ukraine coopèrent déjà concrètement et à l'avantage des deux parties. Nous œuvrons ensemble pour amener la paix et la stabilité dans les Balkans et pour lutter contre le terrorisme. Nous coopérons aussi en élaborant des programmes destinés à répondre aux besoins particuliers de l'Ukraine, comme la modernisation de ses forces armées, la destruction de stocks d'armes et de munitions dangereuses et obsolètes et la reconversion des personnels militaires pour faciliter leur réadaptation à la vie civile. Je suis certain que cette expérience commune de coopération nous donnera une base solide pour renforcer encore les relations OTAN-Ukraine dans les années à venir.

→ Réunion des Ministres de la défense de la COU



Le Ministre de la défense, M. Anatoli Gritsenko (à gauche), participe pour la première fois à une réunion de la Commission OTAN-Ukraine, le 9 juin

Les Ministres de la défense de l'OTAN ont rencontré leur homologue ukrainien à l'occasion d'une réunion de la Commission OTAN-Ukraine, qui s'est tenue à Bruxelles le 9 juin. Les discussions ont été axées sur l'assistance apportée par l'OTAN à l'Ukraine dans le domaine de la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité, ainsi que sur la contribution de l'Ukraine aux opérations dirigées par l'OTAN. Tous les Ministres se sont félicités du lancement du Dialogue intensifié sur les aspirations de l'Ukraine à l'adhésion et sur les réformes pertinentes. Dans ce contexte, ils ont souligné l'importance de la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité et sont convenus d'intensifier la coopération pratique à l'appui du programme de réformes de l'Ukraine.

C'était la première réunion de la COU à laquelle assistait le nouveau Ministre de la défense, M. Anatoli Grytsenko. Il a décrit les plans pour la réforme des forces armées ukrainiennes d'ici à 2011. Les Ministres alliés ont souligné la nécessité d'adopter une approche globale ne se limitant pas au secteur militaire, mais intégrant d'autres éléments des secteurs de la défense et de la sécurité. Les éléments essentiels de la réforme portent sur l'établissement d'institutions, le contrôle démocratique des forces armées, la planification de la défense, la réduction et la modernisation des forces armées et la prise de

mesures appropriées pour faire face aux conséquences sociales de la réforme de la défense. Ces questions font l'objet d'un suivi au sein du Groupe de travail conjoint OTAN-Ukraine sur la réforme de la défense.

Les Ministres ont examiné la participation continue de l'Ukraine aux opérations dirigées par l'OTAN dans les Balkans et se sont félicités de la signature d'un échange de lettres sur le soutien de l'Ukraine à l'Opération *Active Endeavour* de l'OTAN (voir article suivant). Ils ont également discuté de la récente décision du gouvernement ukrainien d'envisager comment apporter un appui à la mission de formation de l'OTAN en Iraq ainsi qu'une assistance éventuelle à l'OTAN s'agissant de fournir un soutien logistique à l'Union africaine qui élargit sa mission au Darfour.

→ Soutien à l'Opération *Active Endeavour*

Le Conseil de l'Atlantique Nord a salué l'offre faite par l'Ukraine d'apporter un soutien à l'opération maritime menée par l'OTAN en Méditerranée, *Active Endeavour*. Un échange de lettres signées par le Secrétaire général de l'OTAN, M. Jaap de Hoop Scheffer, et le Ministre des affaires étrangères, M. Borys Tarassiouk, à Vilnius le 21 avril 2005, énonce les procédures agréées mises en place pour le soutien apporté par l'Ukraine. Depuis lors, les contacts se sont intensifiés à l'occasion de réunions de travail au siège de l'OTAN et au Grand quartier général des puissances alliées en Europe pour envisager la suite des travaux. Les 8 et 9 juin, une équipe de l'OTAN a effectué une visite d'information au quartier général des forces navales ukrainiennes à Sébastopol afin de désigner des points de contact et de proposer des plans visant à intégrer la contribution de l'Ukraine à l'opération.

L'Opération *Active Endeavour* est une démonstration concrète de l'engagement de l'OTAN dans la lutte contre le terrorisme. Lancée en 2001, à la suite des attentats perpétrés le 11 septembre contre les États-Unis, l'opération est menée au titre de l'article 5 du Traité de Washington. Dans le cadre de cette opération, des navires de l'OTAN surveillent le trafic maritime et patrouillent la Méditerranée afin de décourager et de déjouer tout acte de terrorisme, de s'en défendre et de s'en protéger. Jusqu'à présent, les navires de l'OTAN ont contrôlé plus de 60 000 navires, et arraisonné quelque

90 bâtiments suspects. L'Ukraine est le second État non membre de l'OTAN qui soit associé à cette opération, l'autre étant la Fédération de Russie.

La contribution de l'Ukraine est conforme aux objectifs fixés dans le Plan d'action OTAN-Ukraine pour 2002, concernant en particulier l'intensification de la participation de ce pays à la lutte internationale contre le terrorisme. Elle renforcera encore la coopération OTAN-Ukraine contre le terrorisme et améliorera l'interopérabilité entre les forces de l'OTAN et les forces ukrainiennes. En outre, elle ajoute une nouvelle dimension concrète à l'éventail déjà impressionnant des contributions de l'Ukraine à la sécurité euro-atlantique.

→ Exercice *Cooperative Best Effort*



Un soldat arménien vérifie son matériel radio lors de l'exercice «*Cooperative Best Effort*» qui s'est tenu à Lvov en juin

Le centre d'entraînement de Yavoriv à Lvov a accueilli, du 19 au 30 juin, un important exercice réel/sur le terrain mené dans le cadre du Partenariat pour la paix, *Cooperative Best Effort 2005*. Cet événement a mis à l'essai les compétences propres à l'infanterie légère dans des environnements variés d'opérations de soutien de la paix, en vue d'améliorer l'interopérabilité militaire. Des personnels de dix pays membres de l'OTAN, de onze pays partenaires et de deux pays du Dialogue méditerranéen y ont participé. La Croix-Rouge internationale et le Commissariat des Nations unies pour les réfugiés y ont également pris part.

→ Coopération scientifique et environnementale

La réunion annuelle du Groupe de travail conjoint OTAN-Ukraine sur la coopération scientifique et environnementale s'est tenue à Kiev, le 27 mai 2005, sous la coprésidence de M. Andri Gourji, Premier Secrétaire d'État adjoint au Ministère de l'éducation et de la science, et de M. Jean Fournet, Secrétaire général adjoint pour la Diplomatie publique. Des représentants de plusieurs ministères ukrainiens ont participé à la réunion, notamment des ministères de l'éducation et de la science, de la défense, de l'environnement et des ressources naturelles, et de la santé. Le Groupe de travail a passé en revue les activités entamées en 2004 et 2005 dans le cadre du Programme de l'OTAN pour la sécurité via la science (STS) et des travaux du Comité sur les défis de la société moderne (CDSM), ainsi que les nouvelles idées relatives à des projets de coopération qui seront élaborés au cours des prochains mois.

En 2004, 46 activités STS et du CDSM parrainées par l'OTAN ont été menées et ont bénéficié d'un soutien financier de plus de € 1,5 million. Pour 2005, l'OTAN a déjà accordé un soutien à dix ateliers sur des thèmes liés à la sécurité, qui auront lieu dans diverses villes d'Ukraine. En outre, 20 projets de recherche appliquée et de développement menés dans le cadre du sous-programme «*La science au service de la paix*» ont été parrainés depuis 1999, et sept d'entre eux sont achevés.

La plupart des activités prévues pour 2005 sont en bonne voie, comme le développement du réseau national ukrainien de recherche et d'éducation (UNREN), qui permet à des institutions situées partout dans le pays d'avoir accès à l'Internet. L'atelier sur le thème «*Du monde scientifique au monde des affaires*», organisé conjointement par l'OTAN et le Centre pour la science et la technologie en Ukraine, qui devait avoir lieu en mai 2005, a été reporté jusqu'en 2006.

Pendant l'atelier, les participants se sont montrés particulièrement intéressés par les projets concernant les questions de sécurité de l'environnement. L'Ukraine, qui a déjà participé à diverses activités du CDSM, notamment à une étude sur l'accident de Tchernobyl, a été invitée par l'OTAN à prendre part à un nouveau projet du CDSM concernant l'incidence des activités militaires sur l'environnement. Le Groupe de travail attendait avec intérêt la

tenue d'un atelier sur l'élimination du « melanj » (propergol), prévu à Kiev du 6 au 8 juillet 2005 (*voir article suivant*). Il a également salué les plans visant à étendre au Bélarus, à la Moldova et à l'Ukraine l'Agenda environnemental pour la sécurité et la coopération en Europe du Sud-est et en Asie centrale (initiative ENVSEC). L'OTAN s'est jointe en 2004 à cette initiative, lancée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. En raison de l'intérêt que manifeste l'Ukraine à l'égard de ce programme, l'OTAN envisagera la possibilité de participer à la phase d'évaluation de l'ENVSEC, au cours de laquelle des représentants de gouvernements et d'organisations non gouvernementales et des experts locaux et étrangers travaillent ensemble en vue d'établir une carte des « points chauds » de l'environnement, qui constituent une menace pour la sécurité. Ce sera le fondement de la phase de collecte de fonds, dont le but est de lancer des projets portant sur des problèmes de sécurité environnementale.

La veille de la réunion, M. Jean Fournet a rencontré M. Stanislav Nikolayenko, Ministre de l'éducation et de la science. Ce dernier a dit sa gratitude pour le soutien de l'OTAN en matière de coopération scientifique et s'est félicité de ce que l'Ukraine vienne en deuxième position, après la Russie, pour l'importance des subventions accordées par l'OTAN. Il a souligné en particulier la précieuse contribution que l'OTAN apporte à la communauté scientifique et universitaire ukrainienne grâce au projet de réseau UNREN. Il a ajouté qu'il lui semblait que la jeune génération avait une perception plus positive de l'OTAN, et qu'il était disposé à soutenir des projets qui contribueraient à expliquer à la société ukrainienne ce qu'est l'OTAN aujourd'hui.

→ Élimination sans risque du « melanj »

L'OTAN et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont organisé conjointement un atelier à Kiev, du 6 au 8 juillet, pour mettre en commun les données d'expérience en vue de contrer la menace que représente le « melanj ». Ce composant du propergol, utilisé dans le passé pour les moteurs de fusée des pays du Pacte de

Varsovie, est un composé chimique extrêmement complexe, volatil et très toxique. Dans de nombreux pays, les conteneurs dans lesquels ce mélange est stocké se sont détériorés et constituent désormais un danger pour l'environnement et la santé publique.

Les deux organisations ont acquis une grande expérience de l'élimination sans risque de cette substance. L'OTAN a aidé la Moldova à en détruire 350 tonnes par incinération ; elle met actuellement sur pied un projet concernant la construction d'installations mobiles de traitement du mélange et mène également une étude des capacités industrielles de son recyclage. Quant à l'OSCE, elle a récemment aidé la Géorgie à transformer en engrais quelque 450 tonnes de ce produit, et réalise actuellement un projet similaire en Arménie, pour y détruire quelque 880 tonnes.

Le but de cet atelier était de recenser les meilleures pratiques et d'établir un cadre de coopération permettant d'offrir aux pays qui le souhaiteraient une aide conjointe pour la mise en œuvre de projets d'élimination du mélange. Jusqu'à présent, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et l'Ukraine ont déjà demandé une telle aide.

La publication *Infos OTAN-Ukraine* a pour but de mettre en évidence différents aspects de la coopération entre l'OTAN et l'Ukraine. Elle est basée sur la publication *Novyny NATO*, bulletin trimestriel destiné au public ukrainien et publié en ukrainien et en russe.

Division Diplomatie publique de l'OTAN

1110 Bruxelles, Belgique

Courriel : otandoc@hq.nato.int

De plus amples informations sur les relations OTAN-Ukraine sont disponibles sur les sites suivants :

(en français) www.nato.int/issues/nato-ukraine

(en ukrainien) www.nato.int/ukraine

En Ukraine, on peut se procurer d'autres informations et publications auprès du :

Centre d'information et de documentation de l'OTAN

36/1 Melnykova, 04119 Kiev, Ukraine

Tél. : +380 44 482 0616 / 17

Fax : +380 44 482 0622

Courriel : nidc@ukrpack.net

© OTAN